

PROCÈS-VERBAL

MERCREDI 21 février 1962.

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 11.00 heures du matin.

Présents: les honorables sénateurs: Hugessen, *président*; Aseltine, Beau-bien (*Provencher*), Bouffard, Bradley, Brunt, Buchanan, Connolly (*Halifax-Nord*), Dupuis, Farris, Gershaw, Gladstone, Guin, Hollett, Horner, Lefrançois, Macdonald (*Brantford*) McGrand, Methot, Molson, Paterson, Pearson, Power, Quart, Reid, Stambaugh, Taylor (*Westmorland*) et Woodrow—28.

Aussi présents: M. E. Russell Hopkins, secrétaire-légiste et conseiller parlementaire, ainsi que les sténographes officiels du Sénat.

Le bill C-63 suivant, intitulé: «Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de l'Alberta depuis Whitecourt, Alberta, vers l'Ouest, sur une distance d'environ 23.2 milles, jusqu'à la propriété de la Pan American Petroleum Corporation,» est lu et pris en considération.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Buchanan, il est décidé que soit recommandée l'autorisation de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des délibérations du Comité au sujet de ce bill.

Ont donné des explications relativement à ce bill: l'honorable Léon Balcer, ministre des Transports; M. Donald F. Purves, Chef de la Division du développement, Chemins de fer nationaux du Canada, et M. Graham Macdougall, c.r., conseiller général du National-Canadien.

Après débat et sur une proposition de l'honorable Sénateur Stambaugh, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, à l'effet de rayer la clause 8 du Bill, le Comité a voté comme il suit: En faveur, 19; contre, 7.

Il est alors déclaré que la motion est adoptée.

Il est résolu qu'il soit fait rapport de ce bill avec l'amendement suivant: *Page 3, lignes 15 à 20, inclusivement:* Retrancher la clause 8.

Le Comité étudie alors le bill C-48, intitulé: «Loi modifiant la Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire d'Optic Lake à Chisel Lake, et l'achat, par cette compagnie à l'International Nickel Company of Canada, Limited, d'une ligne ferroviaire depuis Sipiwesk jusqu'à un point sur la rivière Burntwood près de Mystery Lake, dans la province du Manitoba.»

Sur la proposition de l'honorable sénateur Pearson, appuyée par l'honorable sénateur Buchanan, il est décidé de recommander que l'autorisation soit accordée à l'effet de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des délibérations du Comité au sujet de ce Bill.

Ont donné des explications relativement à ce Bill: l'honorable Léon Balcer, ministre des Transports, M. Donald F. Purves, Chef de la Division du développement, chemins de fer nationaux du Canada, et M. Graham Macdougall, c.r., conseiller général des chemins de fer nationaux.